

frontieres du Royaume de Naples, sous les ordres du Prince de Lichtenstein, dont le départ pour retourner en *Italie*, n'est differé que jusqu'à ce que l'on voye à quel point de la négociation en est le Comte de Rosenberg. Toutes les troupes de l'Armée d'*Italie* marcheroient en ce cas, aussi ne les croit-on plus de grande nécessité dans l'Etat de *Genes* pour être soumis comme il l'est, ni même dans la *Lombardie*.

On publie quant à cette République, que sur de nouvelles sollicitations en sa faveur, faites par le Ministre des Etats - Généraux, & par Mr. Diedo, présentement Ambassadeur de *Venise*, que l'Impératrice - Reine, pour lui donner des marques de ses bontés, a pris la résolution de confirmer l'engagement où le feu Empereur Charles VI. de glorieuse mémoire étoit entré par rapport au maintien de la République de *Genes* dans la possession de l'Isle de *Corse*, & dans tous ses droits de Souveraineté à cet égard; & qu'on s'arrangera aussi avec le Roi de Sardaigne par rapport à ses vûes sur quelques territoires du même Etat, en se prêtant de côté & d'autre à donner les mains sur un tel sujet, à ce que les Puissances maritimes jugeroient convenir à l'avantage de la cause-commune.

II. Les pierreries que la Cour avoit engagées à *Genes*, sont de retour à *Vienne*, le Comte de Chotek ayant remboursé la somme pour laquelle elles furent engagées, & payé les intérêts à raison de cinq par cent. Il est aussi arrivé d'*Hongrie* une grande quantité de matieres d'or & d'argent, du produit des mines de ce Royaume. On les a déposées à l'Hôtel des monnoyes pour en fraper des especes.

III. L'Impératrice - Reine a conféré au Comte  
de